

# Club du Caniche, du Chien Particolore à Poil Frisé et des Chiens d'Eau Nationale d'Elevage 2020

avec attribution du CACS de Championnat de la SCC

## PERPIGNAN

Parc des Expositions  
Samedi 25 janvier 2020

Jury pressenti

Caniches Mâles (Intermédiaire, Ouverte, Champion)

Caniches Femelles (Intermédiaire, Ouverte, Champion)

Caniches (Bébé, Puppy, jeunes)

Chiens Particolores à Poil Frisé

Chiens d'Eau et Barbets

**Norman DESCHUYMERE (B)**

**Bruno NODALLI (I)**

**Roger BARENNE**

**Rui OLIVEIRA (P)**

**Rui OLIVEIRA (P)**

### TARIFS

Engagements possibles par Internet

[www.cedia.fr](http://www.cedia.fr) et [www.doglle.com](http://www.doglle.com)

#### Chiens engagés en classe :

Jusqu'à 6 mois	BEBE	10 € pour les membres du Club	20 € pour les non membres du Club
6 – 9 mois	PUPPY	10 € pour les membres du Club	20 € pour les non membres du Club
à partir de 8 ans	VETERAN-VENERABLE	Gratuit	
<b>Classes Jeune – Intermédiaire - Ouverte – Champion</b>			
1 <sup>er</sup> chien		36 € pour les membres du Club	46 € pour les non membres du Club
2 <sup>ème</sup> chien		28 € pour les membres du Club	38 € pour les non membres du Club
3 <sup>ème</sup> chien		24 € pour les membres du Club	34 € pour les non membres du Club
Chiens suivants		20 € pour les membres du Club	30 € pour les non membres du Club

**Le club se réserve la possibilité de modifier le jury si nécessaire et sans préavis**

Paiement par IBAN possible : Code IBAN : FR76 1170 6000 2054 5064 8400 190

Bank identification code (swift) AGRIFRPP817

Joindre obligatoirement une copie du virement

**Clôture des inscriptions le 4 janvier 2020 (date de réception du courrier)**

Feuille d'inscription à retourner accompagnée du paiement à l'adresse ci-dessous

**C C P C E - NE de PERPIGNAN  
26 Résidence Charles Dupas  
59111 LIEU-SAINT-AMAND**

Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse et une photocopie du certificat de vaccination antirabique si nécessaire

**Spéciales jumelées avec la Nationale d'Elevage :**

**le samedi 25 janvier à 9h00 en CACS pour toutes les races**

**Jury : M. MATTERA (Caniches Adultes et Particolores) – Mme AUQUIER (Caiches Baby, Puppy, Jeunes) Mme DESSERNE (Chiens d'Eau)**

**Le dimanche 26 janvier en CACIB pour toutes les races**

**Jury : Chiens d'Eau : M. DESCHUYMERE – Caniches et Chiens Particolores à Poil Frisé : M. TYTGAT**

# Club du Caniche, du Chien Particolore à Poil frisé et des Chiens d'Eau

## Règlement des expositions NATIONALE D'ELEVAGE

La Nationale d'Elevage est ouverte à tous les propriétaires de Caniches et de Chiens Particolores à poil frisé, Barbets et Chiens d'Eau. Tous les chiens devront obligatoirement être âgés de quatre mois au moins. Ils devront être en bonne santé.

Ils pourront soit :

- posséder un Certificat de Naissance ou un Pedigree délivré par la Société Centrale Canine (L.O.F.)
- être inscrits à un livre des origines étranger reconnu par la Fédération Cynologique Internationale (F.C.I.)
- être identifiés et inscrits au fichier central de la S.C.C., s'ils sont présentés à l'examen de confirmation sans origines

Le but de cette Nationale d'Elevage est de rechercher des sujets bien typés et bien équilibrés, ayant suffisamment de qualités apparentes pour faire de bons reproducteurs.

Les chiens pourront être engagés dans les classes ci-après :

<b>BEBE</b>	4 à 6 mois	<b>PUPPY</b>	6 à 9 mois
<b>JEUNE</b>	9 à 18 mois	<b>INTERMEDIAIRE</b>	15 à 24 mois
<b>OUVERTE</b>	A partir de 15 mois	<b>CHAMPION</b>	Uniquement pour les chiens titulaires de titres de Champion officiellement reconnus par la S.C.C. et la F.C.I
<b>TRAVAIL</b>	A partir de 15 mois	<b>VENERABLE</b>	à partir de 11 ans
<b>VETERAN</b>	à partir de 8 ans		

Pour la classe champion et la classe travail, joindre une copie des titres de champion ou de l'attestation de travail.

Tous les chiens d'une même classe et d'un même sexe seront présentés sur le ring et examinés individuellement et tous ensemble par un juge spécialiste de la race. Chaque chien se verra attribuer un qualificatif.

**Dans les classes BEBE et PUPPY : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur** Les 4 premiers TP sont classés.

**Dans les classes VETERAN VENERABLE : Excellent - Très Bon - Bon - Suffisant – Disqualifié** Les 4 premiers chiens sont classés.

**Dans les autres classes : Excellent - Très Bon - Bon - Suffisant – Disqualifié**

Les **quatre meilleurs** sujets ayant obtenu le qualificatif **EXCELLENT** sont classés.

Chaque juge est responsable du classement et de l'attribution des CACS et RCACS dans les classes qu'il juge.

Le **CACS** (Certificat d'Aptitude au Championnat de Conformité au Standard) est en compétition dans les classes INTERMEDIAIRE, OUVERTE et TRAVAIL. Il y en a un par sexe. Le CACS de la Nationale d'Elevage équivaut à celui de l'exposition de Championnat de la France de la S.C.C. Il n'est attribué que si 30 chiens au moins sont engagés à l'exposition (toutes races confondues). Dans le cas où le même chien obtiendrait le CACS de la Nationale d'Elevage et celui de l'exposition de Championnat de France de la S.C.C., c'est la RCACS (Réserve de CACS) suivant le CACS obtenu en second qui serait transformé en CACS (sous réserve que le chien l'ayant obtenue remplisse les conditions d'homologation exigées). Pas de CACS en classe champion.

Il existe également d'autres classes non individuelles :

**LOT D'AFFIXE** pour les chiens nés chez un éleveur et pouvant ne plus lui appartenir. Les lots d'affixe devront compter entre 3 et 5 chiens. Un éleveur peut engager plusieurs lots d'affixe, chaque lot d'affixe d'au moins 3 chiens constituant un lot indivisible.

**Classe REPRODUCTEUR** pour un reproducteur accompagné de ses descendants dans au moins 2 portées.

**COUPLE** : deux chiens de sexe différents appartenant au même propriétaire et engagés dans des classes individuelles.

**PAIRE** : deux chiens de même sexe appartenant au même propriétaire et engagés dans des classes individuelles.

Pour les classes COUPLE, PAIRE, les inscriptions doivent être faites lors de l'envoi des engagements.

Il est procédé à l'examen de confirmation pour les chiens engagés par ailleurs à cette exposition. L'âge minimum exigé est de 12 mois.

Le règlement sanitaire est le règlement en vigueur dans toutes les manifestations officielles de la S.C.C., au jour de la Nationale d'Elevage.

En cas d'annulation pour cas de force majeure, les engagements ne seraient pas remboursés, de nombreux frais étant engagés avant la date de l'exposition. Les exposants seraient prévenus dans toute la mesure du possible.

Pour tout point non précisé dans ce règlement, c'est le règlement en vigueur dans les expositions nationales de la S.C.C. qui est applicable.

### Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT à cette demande de participation

Titre de paiement à l'ordre du CCPCE - Photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens provenant de l'étranger.  
Photocopie des justificatifs pour l'inscription en classe champion.

Une feuille par chien et un seul chien par feuille (merci)

## HORAIRES

<b>Entrée des chiens</b>	<b>7h30</b>	<b>Toises</b>	<b>9h00</b>
<b>Début des jugements</b>	<b>11h00</b>	<b>Ring d'honneur</b>	<b>à partir de 15h30</b>

# Club du Caniche, du Chien Particolore à Poil Frisé et des Chiens d'Eau **PERPIGNAN**

## Samedi 25 janvier 2020

### DEMANDE DE PARTICIPATION

Race :

**CANICHE** Taille : **GRAND** - **MOYEN** - **NAIN** - **TOY**  
**CHIEN PARTICOLORE A POIL FRISE** Taille : **GRAND** - **MOYEN** - **NAIN** - **TOY**  
**BARBET – CHIEN D’EAU ESPAGNOL – CHIEN D’EAU PORTUGAIS – CHIEN D’EAU FRISON** (rayer les mentions inutiles)

sexe : **Mâle** **Femelle** (rayer la mention inutile) Couleur : \_\_\_\_\_

NOM du Chien : \_\_\_\_\_

N° Livre origines : \_\_\_\_\_ N° Identification : \_\_\_\_\_ né(e) le : \_\_\_\_\_

**Engagé en classe individuelle** : (entourer la classe retenue)

BEBE - PUPPY - JEUNE - INTERMEDIAIRE - OUVERTE - TRAVAIL - CHAMPION - VETERAN - VENERABLE

**Autres Classes** : COUPLE (indiquer le nom de l'autre sujet) :

PAIRE (indiquer le nom de l'autre sujet) :

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Nom du producteur : \_\_\_\_\_

NOM et Prénom du propriétaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adhérent au Club du Caniche de France OUI N° de carte : \_\_\_\_\_ NON

Feuille d'inscription à retourner signée, accompagnée du titre de paiement à l'ordre du C.C.P.C.E,

Paiement par IBAN possible : Code IBAN : FR76 1170 6000 2054 5064 8400 190

Bank identification code (swift) AGRIFRPP817

**Joindre obligatoirement une copie du virement**

**CCPCE – NE de Perpignan - 26 Résidence Charles Dupas – 59111 LIEU-SAINT-AMAND**

Date limite de réception du courrier : **4 janvier 2020**

## ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au verso. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition, que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le C C P C E de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à moi-même ou à mon chien ou causés par lui. **Je déclare en outre ne faire partie d'aucune association ou club non affilié à la S.C.C., ni d'aucun organisme non reconnu par la F.C.I.** En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement de la S.C.C., notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_